ce pays, ils furent désignés sous le nom de *Nouvelle-Galicie* ou *Galicie orientale*, tandis que ses premières occupations recevaient celui de *Vieille-Galicie* ou *Galicie occidentale*. En 1809, les Polonais reconquirent la Galicie, qui fut réunie au grand-duché de Varsovie; mais, après 1814, elle fut rendue à l'Autriche. L'insurrection de la Galicie, en 1846, n'eut d'autre résultat que de rendre plus lourd le joug qui pesait déjà sur elle. L'insurrection polonaise de 1863 n'eut qu'un faible écho en Galicie, et fut seulement pour le despotisme autrichien l'occasion de proclamer une fois de plus l'état de siége à Cracovie et dans toute cette malheureuse contrée.

GALICIEN, IENNE s. et adj. (ga-li-si-ain, iè-ne). Géogr. Habitant de la Galice; qui appartient à ce pays ou à ses habitants : *Les* GALICIENS. *La population* GALICIENNE. *Le dialecte* GALICIEN.

— s. m. Linguist. Dialecte espagnol parlé dans la Galice.

— Agric. Espèce de lin cultivé en Portugal, et qui est court, peu abondant, verdâtre, mais très-fin et très-fort.

— **Encycl.** Linguist. Le *galicien* est moins un dialecte espagnol qu'un dialecte portugais ou même une langue dont le portugais est dérivé. S'il tient du castillan sa forme littéraire, c'est-à-dire sa richesse et sa tendance aux formes concises et contractées, il est portugais par sa grammaire, notamment par sa conjugaison. On peut dire que le portugais n'est que le *galicien* poli par les usages de la cour et de l'aristocratie qui se forma autour d'elle. La littérature *galicienne* est ancienne, mais peu riche. Le plus remarquable de ses monuments est sans contredit la *Chronique* en vers d'Alphonse X, roi de Castille. Pendant quelque temps cet idiome avait prédominé dans toute la péninsule; mais le portugais d'une part et le castillan de l'autre le firent bientôt négliger et oublier.

GALICTIS s. m. (ga-li-ktiss — du gr. *galê*, belette; *iktin*, milan). Mamm. Genre de mammifères carnassiers, ayant pour type le taïra d'Amérique.

GALIDICTIS s. m. (ga-li-di-ktiss — du gr. *galê*, belette; *eidos*, forme; *iktin*, milan). Mamm. Genre de mammifères carnassiers, voisin des mangoustes.

GALIDIE s. f. (ga-li-dî — du gr. *galê*, belette; *eidos*, forme). Mamm. Genre de mammifères carnassiers, voisin des mangoustes, comprenant trois espèces, qui habitent Madagascar.

GALIEN (Claude), médecin grec, né à Pergame, dans l'Asie Mineure, vers l'an 131 de l'ère chrétienne. Son père, Nicon, sénateur de Pergame, homme érudit, philosophe, mathématicien, architecte, et surtout versé dans la connaissance des dialectes grecs, lui donna le nom de Galien, c'est-à-dire doux, probablement en raison de son aimable caractère. Il reçut la première éducation dans la maison paternelle, et fut ensuite confié aux soins des philosophes stoïciens, académiciens, épicuriens et surtout péripatéticiens, auxquels il s'attacha plus spécialement. Son instruction dans les belles-lettres et la philosophie se trouva, comme on le voit, très-soignée. Faut-il s'étonner si ce génie vaste et puissant devint ensuite si redoutable à ses antagonistes? A dix-sept ans, ses études étant achevées, il embrassa la médecine. A vingt et un ans il avait déjà composé plusieurs livres sur cette science. Doué d'une rare intelligence, d'une aptitude merveilleuse à tout apprendre, du brûlant désir de savoir et de reculer les bornes de son art, il travaillait avec la plus infatigable persévérance. Pour s'instruire, il voyagea, presque toujours à pied, en Phénicie, en Egypte, en Bithynie, en Palestine, en Asie, en Thrace, en Italie, en Macédoine, dans les îles de Crète, de Chypre, de Lemnos, etc. Il parlait bien et connaissait un très-grand nombre de langues. Son goût prononcé pour l'anatomie, qu'il regardait « comme le seul fondement solide sur lequel on pût élever la science pathologique, » l'attacha pendant plusieurs années à l'école d'Alexandrie, où brillait encore l'enseignement créé par Hérophile et par Erasistrate. C'est là surtout qu'il acquit cette supériorité qui devait l'élever au-dessus de tous ses rivaux. Il s'établit à Rome à l'âge de trente-quatre ans, et abandonna la chirurgie pour se livrer exclusivement à la médecine. Son immense réputation lui suscita des envieux, des persécuteurs nombreux et déclarés. Pendant ses études il avait embrassé toutes les sciences; aucun médecin n'eut une aussi vaste érudition. Peu satisfait des systèmes dominant dans les écoles, il se mit à approfondir les œuvres d'Hippocrate. « Il fut éclairé, dit Cabanis, pour ainsi dire d'une lumière toute nouvelle; en le comparant à la nature, son admiration et son étonnement redoublèrent. Hippocrate et la nature furent dès lors les seuls maîtres dont il voulut recevoir les leçons. »

Malheureusement, la tournure de son esprit et le caractère de son génie s'opposèrent à l'accomplissement sérieux d'une aussi bonne résolution.

Au lieu de s'appliquer à faire revivre cette belle simplicité de son modèle, ses données si positives et si vraies, puisées à la source même de l'expérience, à l'observation des faits; au lieu de s'arrêter, dans l'établissement de sa doctrine, à ces sages inductions de la pratique raisonnée, à ce *naturalisme* qu'Hippocrate avait, non pas imaginé, mais surpris dans l'examen le plus attentif et le plus consciencieux de l'homme souffrant, Galien emprunte aux écrits du père de la médecine les points les plus défectueux de ses théories, ceux qu'il semble n'y avoir laissés qu'à regret, en sacrifiant à l'influence, au reste d'empire qu'exerçaient encore les dogmes philosophiques de son époque. Et c'est précisément sur cet échafaudage sans consistance et sans réalité qu'il établit ce trop célèbre système qui devait dominer la science médicale pendant un si grand nombre d'années. « Galien, dit Cabanis, ressuscita la médecine hippocratique, et lui donna un éclat qu'elle n'avait pas eu dans sa simplicité primitive; mais, il faut l'avouer, ce qu'elle acquit entre ses mains fut peut-être plutôt une parure qu'une richesse véritable. Les observations recueillies et les règles tracées par Hippocrate, en prenant un caractère plus brillant et plus systématique, perdirent beaucoup de leur pureté; sous cet appareil étranger de sciences ou de dogmes divers, la nature, que le médecin de Cos avait toujours saisie avec tant d'exactitude et de réserve, se trouva comme étouffée et perdue, et l'art, surchargé de règles ou superflues ou trop subtiles, ne fit que s'embarrasser dans beaucoup de difficultés nouvelles qui ne tiennent pas à sa nature. »

Sans doute, l'époque de Galien sera désormais une époque mémorable dans les fastes de la science médicale; sans doute, cet homme éminent rendit à la médecine un service immense en rallumant le flambeau de l'hippocratisme, à peu près éteint; mais en même temps il altéra d'une manière fâcheuse l'éclat d'une lumière aussi pure, en la forçant à traverser le prisme trompeur de ses rêveries et de ses vaines illusions.

Anatomiste célèbre, il eût perfectionné cette science bien davantage encore, si son habileté, au lieu de se consumer sur des animaux, et spécialement sur des singes, se fût exercée sur l'homme lui-même. Son livre *De usu partium* n'en est pas moins un chef-d'œuvre, pour l'époque à laquelle il fut écrit.

Ce volume très-important, dans lequel l'observation directe et quelques expériences lui ont permis d'introduire la considération de l'usage à propos de chaque organe, témoigne de connaissances anatomiques remarquables pour l'époque. Il connaissait la structure du cœur, beaucoup de points de l'anatomie du cerveau; il a le premier décrit les muscles du larynx, ceux qui servent à la mastication, aux mouvements des bras et de la poitrine. C'est dans ce traité que Galien, tout païen qu'il était, enseignait la meilleure manière de louer et d'honorer le Créateur. « En écrivant ce livre, dit-il, je compose un hymne à celui qui nous a faits. Je pense que la solide piété ne consiste pas tant à lui sacrifier plusieurs centaines de taureaux, et à lui offrir les parfums les plus exquis, qu'à reconnaître et à annoncer sa sagesse, sa puissance et sa bonté par le récit de la perfection de ses œuvres. »

Lorsque Galien vint à Rome, la suprématie de la science était disputée par les sectes empirique, dogmatique, pneumatique, méthodique, éclectique, etc. Sa voix puissante y proclama la doctrine hippocratique en déclarant, avec l'accent d'une religieuse conviction, qu'elle était la seule admissible, et que le vieillard de Cos avait engagé la médecine dans sa véritable route. A cette profession de foi, en même temps si solennelle et si positive, toutes les sectes rivales s'évanouirent.

Mais était-ce bien la doctrine d'Hippocrate que le médecin de Pergame allait mettre à la place de ces théories imaginaires? Nous ne le pensons pas, et l'exposition très-sommaire de la doctrine de Galien va le prouver parfaitement.

« Le corps vivant est formé de trois ordres de principes constituants : les *solides*, les *humeurs*, les *esprits*.

» Les solides sont : 1° *simples*, avec la dénomination de parties similaires : ce qui répond aux tissus des modernes; 2° *composés*, sous le nom d'organes.

» Ces solides sont formés de quatre éléments : le *feu*, l'*eau*, l'*air* et la *terre*. Les qualités premières de ces éléments sont : le *chaud*, le *froid*, le *sec* et l'*humide*.

» Les humeurs sont au nombre de quatre : le *sang*, la *pituite*, la *bile* et l'*atrabile*.

» Les esprits sont de trois espèces : *naturels*, *vitaux*, *animaux*.

» Trois facultés correspondent à ces trois esprits : *naturelle*, *vitale*, *animale*; à la mise en jeu de ces trois facultés, trois actions du même nom.

» Le suprême régulateur de cet ensemble est la nature.

» L'équilibre de ces éléments, l'exercice libre de ces facultés constituent la santé; les conditions opposées forment les maladies.

» Celles-ci viennent se ranger dans trois grandes classes, suivant qu'elles affectent : 1° les parties similaires; 2° les parties organiques; 3° en même temps les unes et les autres.

» Les causes des maladies sont de deux espèces : 1° externes, sous l'influence nuisible des six choses improprement appelées *non naturelles*; 2° internes, qui se divisent en deux variétés : *antécédente*, consistant dans le vice des humeurs, par excès, pléthore; par défaut, cacochymie; *conjointe*, celle qui s'identifie à la maladie. »

L'auteur se livre ensuite aux distinctions des signes, des symptômes, des dispositions du pouls; elles sont presque toujours subtiles, très-souvent imaginaires. Toutefois il s'acquit une grande célébrité dans le pronostic.

Sans entrer dans les détails minutieux de la doctrine de Galien, nous voyons déjà combien elle s'éloigne de la vérité simple de l'hippocratisme. Sa thérapeutique n'est pas moins en opposition avec les principes sur lesquels il semble d'abord vouloir l'établir.

« La nature, dit-il en effet, est le premier mobile de toutes nos facultés. Le médecin doit être le premier ministre de la nature. »

Mais bientôt il s'abandonne à des distinctions vaines et multipliées sur les indications à remplir, sur les propriétés des médicaments, et conduit ainsi, par ses enseignements défectueux, à la plus nuisible polypharmacie.

On a reproché à Galien d'avoir manqué du vrai courage médical, qui fait oublier sa propre conservation en bravant le danger des calamités publiques. Il n'avait pas non plus la fermeté des grands chirurgiens, bien qu'il opérât avec une dextérité remarquable. De tous les pathologistes, il est encore le plus érudit, le plus fécond; et si, parmi ses nombreux ouvrages, plusieurs sont fatigants à lire par leur peu d'importance et leur prolixité, quelques-uns, du moins, offrent le mérite positif d'avoir fait revivre ceux d'Hippocrate, et de nous retracer fidèlement l'histoire de la plupart des médecins de l'antiquité; d'autres, tels que les traités *De sanitate tuenda*, *De locis affectis*, *De experientia medica*, seront toujours cités avec éloge et consultés avec fruit. Galien avait ramené les esprits plutôt au culte d'Hippocrate qu'au culte de ses véritables dogmes; il avait plutôt abaissé les autres systèmes que posé les bases d'une doctrine solide et féconde. Dialecticien plus brillant que profond observateur, il avait courbé les faits sous les séduisantes illusions d'un système nouveau, au lieu de soumettre les théories à une saine et rigoureuse expérience, au lieu d'établir positivement la doctrine médicale sur la nature et l'observation.

D'après Suidas, Galien mourut dans sa patrie, à l'âge de soixante-dix ans, en laissant un nom qui ne périra jamais, et par lequel on jura pendant quatorze cents ans. Son autorité, comme celle d'Aristote dont il partagea la fortune aussi bien que la philosophie, fut absolue... et, par suite, funeste; mais, cependant, en imprimant une mauvaise direction à l'étude des sciences, en arrêtant longtemps leur marche, cette influence eut un bon résultat en ce sens qu'elle fit pénétrer partout les notions positives acquises jusqu'alors en médecine.

Le nombre des ouvrages de Galien est très-grand, surtout si l'on compte comme faisant partie de son bagage une foule de livres qu'on lui attribue sans aucune certitude. Comme la liste complète en serait trop longue, nous nous bornerons à citer les principaux : *De sectis ad eos qui introducuntur; De optima doctrina liber; De sophismatis seu captionibus penes dictionem; Quod optimus medicus sit quoque philosophus; De constitutione artis medicæ ad Patrophilum liber; De elementis secundum Hippocratem libri duo; De temperamentis libri tres; De atrabile liber; De inæquali intemperie; De optima corporis nostri constitutione; De bono habitu; De facultatibus naturalibus libri tres; De substantia facultatum naturalium fragmentum; De anatomicis administrationalibus libri IX; Liber de ossibus ad tirones; De venarum arteriarumque dissectione liber; De nervorum dissectione; De musculorum dissectione; De uteri dissectione; An in arteriis natura sanguis contineatur? De motu musculorum libri duo; Vocalium instrumentorum dissectio; De causis respirationis; De Hippocratis et Platonis decretis libri IX; Fragmentum in* Timæum *Platonis vel e quatuor commentariis quos ipse inscripsit de iis quæ medice scripta sunt in Platonis* Timæo; *De semine libri duo; De usu partium corporis humani libri XVII; De instrumento odoratus; De locis adfectis libri sex; De differentiis febrium libri duo; De morborum temporibus; De usu respirationis; De usu pulsuum; De crisibus libri tres; De difficultate respirationis; De causis procatareticis; De plenitudine; De tumoribus præter naturam; De tremore, palpitatione, convulsione et rigore; De simplicium medicamentorum temperamentis et facultatibus; Ars medica; De differentiis morborum liber; De marasmo liber; De curandi ratione per venæ sectionem; De sanitate tuenda; Quod animi mores corporis temperamenta sequantur; De hirudinibus, revulsione, cucurbitula, incisione et scarificatione; Quomodo morbum simulantes sint deprehendendi; De dignotione ex insomniis; De propriorum animi cujusque affectuum dignotione et curatione; De antidotis libri duo; De fœtuum formatione libellus*, etc.

Il existe, des œuvres de Galien : des éditions grecques, dont la plus estimée est celle d'Asulanus et de J.-B. Opizoni; des éditions grecques-latines, dont les plus estimées sont celles de Juntes et de Froben; on recherche encore assez celle de René Chartier, en trente volumes in-folio, publiée de 1639 à 1679. Enfin M. Daremberg, professeur au Collége de France, bibliothécaire de l'Institut, a publié les *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, traduites sur les textes imprimés et manuscrits, accompagnées de sommaires, de notes, de planches (Paris, 1854-1857, 2 vol. gr. in-8° de 800 pages, chez J.-B. Baillière).

— Bibliogr. Ackermann, *Biographie de Galien*; Ph. Lobbe, *Elogium chronologicum Galeni* (Paris, 1860, in-8°); *Vita Galeni ex propriis operibus collecta* (Paris, 1660, in-8°); *Fragments du commentaire de Galien sur le Timée* de Platon, publiés pour la première fois avec trad. et notes p. Ch. Daremberg (Paris, 1848, gr. in-8°); A. Jelling, *Dialog über die Selle*, de Galien (Leipzig, 1852); Clodius, *De virtutibus quas cardinales appellant* (Leipzig, 1820); *Cornarii conjecturæ et emendationes galenicæ*, edidit Grimer (Iéna, 1789, in-8°); Pass, *Galeni vita*, etc. (Berlin, 1854, in-8°).

GALIEN (Joseph), dominicain et physicien français, né près du Puy-en-Velay en 1699, mort à Avignon en 1782. Il professa la philosophie et la théologie à Avignon, puis se livra avec succès à l'étude de la physique et de la météorologie. Galien fut un des premiers à entrevoir la possibilité de s'élever dans les airs au moyen d'un ballon. Il proposa de construire « un vaisseau de bonne et forte toile doublée, bien cirée ou godronnée, couverte de peau, et fortifiée de distance en distance de bonnes cordes ou même de câbles dans les endroits qui en auront besoin, soit en dedans, soit au dehors; en telle sorte qu'à évaluer la pesanteur de tout le corps de ce vaisseau, indépendamment de sa charge, ce soit environ deux quintaux par toise carrée. » Avec cet engin, Galien se proposait de transporter à une grande distance une armée avec tout son attirail. Il a exposé ses idées à ce sujet dans un écrit intitulé : l'*Art de naviguer dans les airs*, précédé d'un *Mémoire sur la nature et la formation de la grêle* (Avignon, 1757, in-16).

GALIEN (Claude), dit **Galien de Salmovenc**, écrivain français, né près de Voiron, dans l'ancien comté de Salmovenc, vers 1740. Le maréchal de Richelieu, dont il se disait le fils naturel, l'éleva dans sa maison et l'y garda quinze ans; il l'envoya ensuite auprès de Voltaire pour achever son instruction. Placé par ce dernier, comme secrétaire, chez Hennin, ministre de France à Genève, il s'aliéna par une folle conduite son protecteur, le maréchal de Richelieu, qui paya ses dettes et ne voulut plus entendre parler de lui. Un pamphlet qu'il fit sur les affaires de Genève, alors en guerre avec la France, et qu'il eut l'audace d'attribuer à Voltaire, sous le pseudonyme de : *Un vieillard moribond*, le brouilla avec ce grand homme, et, pour comble de malheur, lui fit perdre sa place chez M. Hennin. Le lendemain, il partit pour Berne, disant follement qu'il allait ordonner aux troupes françaises d'envahir la ville. Nous n'avons pu découvrir ce qu'il est devenu depuis. (Voir sur ce personnage curieux la *Correspondance particulière de Voltaire avec le maréchal de Richelieu*, lettres des 8 et 28 octob. 1766, 13 janv., 9 fév., 16 mars, 25 avril, 22 juillet, 17 août, 9 et 13 sept., 13 déc. 1767; 6 et 22 janv. 1768).

On a de Galien : le *Bréviaire des politiques* (Londres, 1769, in-8°); le *Spectacle de la nature*, poëme didactique en quatre chants (Liége, 1770, in-8°); la *Rhétorique d'un homme d'esprit* (Leyde, 1792, in-8°).

GALIET s. m. (ga-li-è — du lat. *galium*, nom de la plante). Bot. Syn. de CAILLE-LAIT, genre de rubiacées.

GALIETTE s. f. (ga-li-è-te). A Douai, Fragment de houille de grosseur moyenne, qui sert à alimenter le foyer.

GALIFARD, ARDE s. (ga-li-far, ar-de). Argot. Commis qui porte la marchandise chez la pratique : *C'est un* GALIFARD; *il se sera laissé jouer l'harnache par un roussin.* (V. Hugo.) *Les* GALIFARDS *sont des façons de commissionnaires saute-ruisseaux, qui portent au client les marchandises vendues. Il y a aussi les* GALIFARDES. (F. Mornand.)

GALIFET (Joseph DE), écrivain ascétique français, provincial des jésuites de Lyon, né près d'Aix (Provence) en 1663, mort vers 1745. Il a consacré toute sa vie à la propagation de la dévotion au sacré cœur de Jésus, dont la sœur Marie Alacoque avait donné la première idée, et qui fut établie en France en 1765. Il publia dans ce but : *De l'excellence de la dévotion au cœur adorable de Jésus-Christ* (Lyon, 1733, in-4°), publié d'abord en latin (Rome, 1726, in-8°), avec un mémoire de la mère Alacoque; le *Psautier de la Sainte Vierge, traduit de saint Bonaventure* (1725, in-18°); *Exercices des principales vertus de la religion chrétienne* (1741), etc.

GALIGAÏ (Eléonore ou Léonora DORI ou DOSI, dite), femme de Concini, maréchal d'Ancre, née à Florence vers 1580, morte à Paris, en place de Grève, le 9 juillet 1617. La vie de cette femme, vie humble dans ses commencements, puis toute pleine de grandeur et de puissance, et dont la fin fut si tragique, est une des pages les plus remarquables, les plus saisissantes de l'histoire de l'instabilité des grandeurs, de la vanité et de l'inanité de l'ambition.

Fille d'un menuisier et d'une blanchisseuse, elle eut pour sœur de lait une future reine de France, Marie de Médicis. Les deux enfants grandirent ensemble, s'attachèrent l'une à l'autre, et se lièrent pour la vie; mais l'une, faible d'esprit et d'âme, par soumission, c'était la princesse; l'autre, par ambition, c'était la fille du peuple. Lorsqu'on lui demanda comment elle avait ensorcelé la reine, Léonora put répondre hardiment : « Mon charme fut celui des âmes fortes sur les esprits faibles. »

Cette Léonora, cependant, n'avait rien en elle des charmes qui attirent, des séductions qui retiennent; elle était, au contraire, d'une laideur caractéristique. « C'était, dit Michelet, une sorte de naine noire avec des yeux sinistres comme des charbons d'enfer. Cette figure peu rassurante n'était pourtant pas un diable. C'était, au fond, le personnage important de cette cour... Elle avait beaucoup d'esprit, gouvernait la princesse comme elle voulait, remuait à droite ou à gauche cette pesante masse de chair...

» Si Léonora faisait peur, elle était encore plus peureuse; elle rêvait en plein jour. Triste hibou, asphyxié de bonne heure dans l'obscurité malsaine des alcôves et des cabinets, elle croyait que quiconque la regardait lui jetait un sort. Elle portait toujours un voile, de crainte du mauvais œil. La France, maligne et rieuse, lui devait être odieuse. Elle devait ici s'assombrir et se pervertir, et de plus en plus devenir méchante...

» Ce nain noir, ce hibou, ce monstre de laideur osa cependant, un jour, jeter les yeux sur le cavalier de la cour de la reine le plus beau, le plus élégant, le plus charmant, le plus fin, aussi le plus vain, le plus insolent, sur Concini; or Concini, outre ses qualités brillantes dans une cour, était le chevalier servant en titre, ou, pour parler sans détour, l'amant connu, presque avoué de la reine. C'est pour cette raison que Marie de Médicis servit sa chère Léonora et ordonna à Concini de la prendre pour épouse. Comment Henri IV pourrait-il se défier désormais, car déjà il le prenait d'assez haut à propos de ce sigisbé, comment pourrait-il se défier du mari de la plus laide femme de son royaume, du mari de l'amie, de la sœur de lait, presque de la sœur de son épouse? »

Concini jouissait avec scandale de sa faveur. Léonora, sage et modeste, comme dit Michelet, n'aurait visé qu'à l'argent; mais Concini, un fat, un fou, visait, lui, non-seulement à l'argent, mais encore aux honneurs, à la domination; il jouait au mari de la reine, avant d'essayer de lui succéder. « De ses petites épargnes, il allait acheter pour un million une terre princière, la Ferté. Le roi, si patient, eut peur cependant du bruit que cela ferait, et il prit la liberté, non de dire (il n'eût osé), mais de faire dire à la reine, par Mme de Sully, que cela lui ferait du tort et qu'on pourrait en jaser.

« Cet avis timide, ménagé par la dame autant qu'elle put, jeta le signor Concini dans une épouvantable fureur. Une telle révolte du mari contre le chevalier servant était, dans les mœurs italiennes, chose inouïe, intolérable. Le roi s'était mépris; on le lui fit voir. Non-seulement Concini lava la tête à la dame, mais dit qu'il se moquait du roi, qu'il n'avait pas peur du roi, et que, si le roi bougeait, il lui arriverait malheur. Concini, dont le grand mérite, outre sa jolie figure, était sa bonne grâce à cheval, voulut, exigea qu'on lui arrangeât une fête où il pût se montrer solennellement. Il ne prit pas un lieu obscur, mais royalement la place historique du fameux tournoi de Henri II, les lices de la grande rue Saint-Antoine devant la Bastille. Du moins, ce n'était pas cette fois un combat bien dangereux, mais tout bonnement une course de bagues. Du reste, la même dépense, et guère moins d'émotion. Les vives rivalités des hommes, la faveur des dames pour celui-ci ou celui-là, leurs palpitations, tout était de même, et pour un jeu puéril de sauteurs et d'écuyers.

» L'heureux faquin, brillant d'audace, tint la partie contre les princes et tous les plus grands de France, envié et admiré, sous les yeux de la reine, qui siégeait là comme juge et dame du tournoi, et qui, de sa faveur visible, l'avouait pour son cavalier.

» Il fut très-amer au roi qu'on se gênât si peu pour lui; cela touchait à l'outrage public. Il n'en parla qu'à Sully, mais d'autres le devinèrent, et quelqu'un lui demanda s'il voulait qu'on tuât Concini. »

Léonora « sage et modeste » peu à peu fut entraînée; elle rivalisa avec son époux de hauteur et d'arrogance. On raconte qu'un jour Louis XIII, enfant, s'amusait à de petits jeux dans son appartement, au-dessus duquel logeait la maréchale d'Ancre; celle-ci lui fit dire de faire moins de bruit, parce qu'elle avait la migraine. « Dites à Mme la maréchale, répondit l'enfant, que si sa chambre est exposée au bruit, Paris est assez grand pour qu'elle puisse y en trouver une autre. »

Concini, ainsi qu'il le raconta lui-même à Bassompierre, avait tiré de « la grosse dame » les vastes terres d'Ancre et de Lésigny, deux hôtels dans Paris, le bâton de maréchal de France, la charge d'intendant de la maison de la reine, les gouvernements d'Amiens, Péronne, etc.; un argent fabuleux, 500,000 écus à Florence, et à Rome 600,000, placés chez un financier, et 1 million ailleurs. Il était en mesure d'acheter pour sa vie la souveraineté de Ferrare. N'oublions pas le meilleur, la boutique que tenait sa Léonora, son trafic de places, d'offices, d'ordonnances même.

A la mort de Henri IV, il éleva encore ses prétentions hautaines. « Il voulait donner sa fille au fils du premier prince du sang. Pourquoi pas? Visiblement, il succédait à Henri IV. Il voulait au midi avoir Bourg-en-Bresse, la barrière contre la Savoie. Ainsi le royaume n'avait rien perdu; sous l'épée de Concini, au défaut de celle du roi, il pouvait dormir en paix. »

Toute cette puissance s'écroula. Le 24 avril 1617, Concini est tué sur le Pont-Neuf par les gardes commandés par Vitry, dirigés par Luynes. « Léonora, tremblante, raconte Michelet, demande asile à Marie de Médicis; celle-ci refusa. Alors cette femme, chez qui la reine tenait les diamants de la couronne (comme ressource en cas de malheur), se déshabilla et se mit au lit, en cachant ces diamants sous elle. On la tira du lit; on fouilla tout, on mit la chambre au pillage, on la mena à la Conciergerie... Le procès si facile qu'on pouvait faire à Concini et à sa femme (spécialement pour certaines intelligences avec l'ennemi, que la reine avait pardonnées), ce procès fut habilement étouffé, détourné. On en fit un procès de sorcellerie. C'était l'usage, du reste, de ce siècle. Les tyrannies libidineuses des prêtres dans les couvents de femmes, quand par hasard elles éclatent, tournent en sorcellerie, et le diable est chargé de tout.

» Léonora elle-même se croyait le diable au corps, et elle s'était fait exorciser par des prêtres qu'elle fit venir d'Italie, dans l'église des Augustins. Comme elle souffrait cruellement de la tête, Montalte, son médecin juif, fit tuer un coq, et le lui appliqua tout chaud, ce qu'on interpréta comme un sacrifice à l'enfer. On trouva aussi chez elle une pièce astrologique, la nativité de la reine et de ses enfants. Il n'est nullement improbable qu'elle ait cherché, quand son crédit fut ébranlé, à retenir la reine par la sorcellerie. C'était la folie générale du temps. Luynes y croyait aussi. Il avait fait venir, dit Richelieu, deux magiciens piémontais pour lui trouver des poudres à mettre dans les habits du roi et des herbes dans ses souliers. »

Anquetil, dans son livre intitulé : *Intrigues du cabinet sous Henri IV et Louis XIII*, donne quelques détails intéressants sur le procès de Léonora, qui s'ouvrit le 3 mai 1617. « On est surpris, dit-il, quand on voit sur quoi roule l'interrogatoire d'une femme qui avait, pour ainsi dire, tenu le timon de l'Etat. On passa très-légèrement, sans doute faute d'indices et de preuves, sur ce qui aurait dû faire l'objet principal du procès, sur les concussions et les correspondances avec les étrangers. Elle répondit fermement que jamais elle n'était entrée dans aucune affaire de finance; que jamais elle n'avait eu de liaisons avec les ministres étrangers, sinon par permission et par ordre de la reine. Les juges la questionnèrent sur la mort de Henri IV : d'où elle avait reçu avis d'avertir le roi de se garder du péril; pourquoi elle avait dit auparavant qu'il arriverait incessamment de grands changements dans le royaume, et pourquoi elle avait empêché de rechercher les auteurs de l'assassinat. » Léonora fut ferme devant ses juges; elle répondit aux questions qui lui furent adressées hautement, fièrement, et même avec un certain air de dédain, avec ironie, lorsqu'on l'accusa de manger de la chair de porc, de ne point entendre la messe le samedi, d'avoir fait venir des religieux lorrains et milanais, avec lesquels elle se serait renfermée dans des églises, pour se livrer à des pratiques superstitieuses. Le jugement fut prononcé le 8 juillet. « Elle voulut, continue Anquetil, s'envelopper de ses coiffes; mais on la contraignit d'écouter à visage découvert la lecture de sa condamnation. L'arrêt déclarait Eléonore Galigaï coupable de lèse-majesté divine et humaine. Il y était porté qu'en réparation de ses crimes, sa tête serait séparée de son corps sur un échafaud dressé en place de Grève; que l'un et l'autre seraient brûlés, et les cendres jetées au vent... Elle fut donc traînée au supplice, comme la plus vile criminelle, à travers un peuple nombreux qui gardait le silence et semblait avoir oublié sa haine. Peu occupée de cette foule, Eléonore ne parut pas déconcertée de ses regards, ni de la vue des flammes qui embrasaient le bûcher où son corps allait être consumé; intrépide, mais modeste, elle mourut sans bravade et sans frayeur. »

Léonora Galigaï laissait un fils et une fille; celle-ci ne survécut pas à l'assassinat de son père et au supplice de sa mère; le fils prit la fuite après la catastrophe de sa famille et alla vivre à Florence de quelques milliers de livres de rente placés par son père chez un banquier de cette ville. Le frère de Galigaï, venu d'Italie en France pour profiter de la haute fortune de sa sœur, et devenu évêque de Tours et abbé de Marmoutier, fut lui-même obligé de reprendre le chemin de sa patrie, où il vécut de la vente de ses deux bénéfices.

La mort de Galigaï a fourni matière à une tragédie en quatre actes et en vers, tragédie sans style, sans esprit et, de plus, d'une repoussante grossièreté; elle est intitulée : la *Magicienne étrangère* (Rouen, 1617, in-8°). La relation de cette mort et de celle du maréchal d'Ancre se trouve aussi dans l'*Histoire des favoris* de du Puy.

Galignani's Messenger (THE), c'est-à-dire le *Messager de Galignani*, grand journal anglais quotidien, politique, littéraire, commercial, donnant les nouvelles du jour de l'Angleterre et de la France. Fondé en 1814, par MM. Galignani, et publié à Paris, ce journal ne fait que reproduire les articles des autres feuilles. Aussi, malgré son prix élevé, trouve-t-il de nombreux lecteurs à cause de l'étendue presque universelle et de l'exactitude de ses informations. Chaque jour il donne des extraits des journaux de Londres et de Paris, le cours des deux bourses et les faits divers. La modération et l'impartialité de sa rédaction lui ont fait traverser sans encombre tous les régimes depuis sa fondation. C'est encore un excellent journal au point de vue des annonces sérieuses.

GALIGUE s. m. (ga-li-ghe). Argot des marins. Mauvais garnement : *Les Provençaux enfoncèrent à coups de hache les malles et coffres, et battirent même les gens de mon canot, ayant attroupé avec eux plusieurs* GALIGUES *de leur connaissance.* (De Forbin.)

GALILÉE (*Galilæa*), ancienne province de la Palestine, au N., entre la Méditerranée et la Phénicie à l'O., le mont Liban et le fleuve Leontes au N., le Jourdain et le lac de Génésareth à l'E., le torrent de Kisen au S. Elle contenait les monts Carmel, Thabor et Gelboë; villes principales : Acco ou Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre), Séphoris ou Diocésarée, Nazareth, Cana, Béthulie, Capharnaüm. Elle comprenait le territoire des tribus de Nephtali, d'Aser, de Zabulon et d'Issachar.

C'était dans l'ancienne Galilée, nommée par les Hébreux terre des Gentils, que s'étaient réfugiées, durant la captivité de Babylone, un grand nombre de familles restées fidèles aux croyances juives. Auparavant, la Galilée était considérée comme une terre de malédiction par les prophètes. D'abord elle faisait partie du territoire des tribus révoltées contre l'héritier de Salomon, et des pratiques superstitieuses s'étaient mêlées à celles du culte national. Plus tard, l'invasion assyrienne avait dépeuplé le pays et introduit, pour remplacer les populations déportées sur les bords de l'Euphrate, des colons assyriens, qui avaient apporté avec eux les cultes corrompus de la Babylonie. La dévastation de la Judée, durant la dernière période de la domination assyrienne, avait changé l'état des choses. Des fugitifs, qui avaient échappé au glaive ou aux chaînes du vainqueur, rattachèrent la Galilée à la tribu de Juda par de nouveaux liens, en allant s'y établir. Le mélange des races et la diversité des cultes avaient, d'ailleurs, fondé là une sorte de liberté de pensée étrangère aux mœurs ordinaires de l'Orient. La Galilée était un terrain très-bien préparé, grâce surtout aux événements qui accompagnèrent l'établissement du christianisme. La plupart des apôtres, des évangélistes, des prophètes et des martyrs des premiers siècles de notre ère ont vu le jour dans les villes et bourgs de cette contrée, qui vit naître aussi Jésus. Ce fut également en Galilée que les doctrines évangéliques prirent racine, que se forma le noyau des croyants qui allaient convertir le monde grec et romain. Jésus a passé en Galilée plus de trente ans de sa vie, ce qui lui valut le surnom de *Galiléen*. A l'époque de la prédication évangélique, la Judée était tellement prospère que, suivant Josèphe, il n'y avait pas de bourg qui ne contînt au moins 5,000 âmes. Tous les documents s'accordent à considérer la Galilée contemporaine de Jésus comme le paradis de la Syrie. La ville de Nazareth, en particulier, était réputée au loin pour la beauté de son climat. « Les environs, d'ailleurs, sont charmants, dit M. Renan, et nul endroit du monde ne fut si bien fait pour les rêves de l'absolu bonheur. Même de nos jours, Nazareth est encore un délicieux séjour, le seul endroit peut-être de la Palestine où l'âme se sente un peu soulagée du fardeau qui l'oppresse au milieu de cette désolation sans égale. A l'O. se déploient les belles lignes du Carmel, terminées par un point abrupt, qui semble plonger dans la mer. Puis se déroulent le double sommet qui domine Mageddo, la montagne du pays de Sichem avec ses lieux saints de l'âge patriarcal, les monts Gelboë, le petit groupe pittoresque auquel se rattachent les souvenirs gracieux ou terribles de Sulem ou d'Endor, le Thabor avec sa belle forme arrondie que l'antiquité comparait à un sein. Par une dépression entre la montagne de Sulem et le Thabor, s'entrevoient la vallée du Jourdain et les hautes plaines de la Pérée, qui forment du côté de l'E. une ligne continue. Au N., les montagnes de Safed, en s'inclinant vers la mer, dissimulent Saint-Jean-d'Acre, mais laissent se dessiner aux yeux les plaines de Khaïfa. Tel fut l'horizon de Jésus. »

Sous l'empire romain, la Galilée, qui faisait partie du patriarcat de Jérusalem, se couvrit de monuments chrétiens : temples, cathédrales, couvents, ermitages, etc. L'invasion arabe vint couper court à cet épanouissement du culte nouveau. Tout fut mis à feu et à sang. Les Turcs, qui ont succédé aux Arabes, ont des mœurs encore plus destructives. Ils ont remplacé systématiquement les ruines par le désert. Les habitudes pastorales des tribus à demi sauvages, nominalement soumises au joug des Turcs, mais indépendantes, de fait, contribuent à laisser la terre en friche, afin d'y créer des pâturages. Ces tribus vivent, en outre, sous la tente. On trouve en Galilée, comme dans la plupart des provinces voisines, des villes grecques ou romaines, abandonnées depuis l'invasion arabe, dans un parfait état de conservation. Du reste, le pays est demeuré ce qu'il était il y a deux mille ans, une terre où, suivant l'Ecriture, coulaient des ruisseaux de lait et de miel. Il n'y a qu'un inconvénient, c'est que cette description, qui fait venir l'eau à la bouche, s'applique aujourd'hui à un pays complétement inculte. La beauté du ciel, la douceur de la température, l'abondance des eaux en avaient fait un paradis terrestre. Quatre ou cinq rivières, tributaires de la Méditerranée, l'arrosent, outre le Jourdain et le lac de Tibériade, témoins des miracles et des prédications du Christ et de saint Jean-Baptiste. Les montagnes du Liban le garantissent des vents du nord; ses neiges y entretiennent une fraîcheur inaltérable. Il est accidenté, semé de collines et de vallées fertiles. On y cultivait tous les végétaux des climats tempérés, fruits, légumes et céréales. Depuis l'époque phénicienne jusqu'au déclin de la civilisation romaine, il servit d'entrepôt et de lieu de transit à un commerce immense, ayant à la fois des ports sur la Méditerranée et un grand cours d'eau, l'Euphrate, à proximité. La Galilée fut pendant des siècles ce que fut l'Egypte, une région privilégiée d'où les essences, les minéraux, les étoffes, les bestiaux, etc., se répandaient sur l'ancien monde. La pourpre de Tyr et des villes de la côte a été célébrée par les poëtes et les historiens. Sa puissance navale a commandé un instant la Méditerranée. Les plantes et les fleurs rares y abondent encore aujourd'hui. On vante toujours la splendeur de ses forêts et l'air embaumé et salutaire de ses campagnes. Les insectes et les abeilles pullulent sur les cèdres, les sycomores, les platanes, les érables et les buissons de roses étagés sur les penchants des collines et les versants méridionaux du Liban. On y trouve aussi du bois de construction pour les vaisseaux. Le lac le plus important est le lac de Tibériade, qui a 18 lieues de long et est traversé par le Jourdain.

La Galilée moderne n'est déparée que par ses habitants et ses bêtes féroces. Ces dernières ont remplacé l'homme dans un grand nombre de lieux. Quant aux Bédouins arabes qui errent dans les campagnes désolées, ils y font le même effet que le lion et le tigre : ils détruisent tout sur leur passage. Différentes populations de races et de langues diverses y perpétuent la mémoire des peuples qui l'ont habitée. Mais ces tristes débris n'ont ni l'énergie ni les vertus nécessaires pour résister aux tribus du désert et rendre à cette contrée un peu de vie. Ce sont les scories de dix ou quinze civilisations mortes.

Terminons par un rapprochement assez curieux. Le nom de ce pays vient de l'hébreu *galil*, dont les Grecs ont fait *Galilaia* et les Latins *Galilæa*. Il signifie proprement *limite*, *confins*, et il fut donné apparemment à ce pays parce qu'il était aux confins de la Palestine. Un fureteur, ou mieux, peut-être, un plaisant, Ménage doublé de Cailly, a trouvé le singulier rapprochement qui suit au sujet du nom de cette contrée et de l'immortel mathématicien, son homonyme. Le nom francisé du savant italien se trouve être aussi celui d'une région bien connue de la Palestine. Jusque-là rien de bien étrange. Mais ce qui commence à le devenir, c'est que *Galilée* signifie littéralement en hébreu *gelilah*, un cercle comme les cercles administratifs de l'Allemagne (*Rheinkreis*, *Schwæbischer Kreis*). *Galilée* ou *Gelilah* provient d'une racine hébraïque *gll*, qui veut dire *tourner*, et a formé entre autres dérivés : *galil*, cercle, anneau, région. Le fameux et tant discuté *è pur si muove!* se trouvait donc virtuellement contenu dans le nom de *Galilée*. Il faut avouer que si le temps est un grand maître, le hasard est parfois un singulier plaisant, pour se permettre, à ses moments perdus, d'aussi mauvais calembours.

GALILÉE (PRINCIPAUTÉ DE). Elle fut donnée en apanage, à la fin du XIVe siècle, par Jacques Ier, roi de Chypre, à son sixième fils, Henri de Chypre. Celui-ci, capitaine général de l'armée de son frère Jean II, la transmit à son fils unique, Philippe, père de Charles de Chypre, dernier prince de Galilée. Celui-ci prit parti pour Charlotte, reine de Chypre, sa cousine germaine, contre Jacques, bâtard de Chypre, et quand ce dernier se fut emparé du trône, Charles vit ses domaines confisqués, et ne transmit à son fils que le fief de Psimolophe. La descendance des anciens princes de Galilée s'est éteinte au XVIe siècle.

Galilée (SOUVERAIN EMPIRE DE). V. BASOCHE DE LA CHAMBRE DES COMPTES.

GALILÉE ou **GALILEI** (Vincent), musicographe italien, né à Florence vers 1533. Il s'attacha à l'étude de la musique, donna quelques compositions qui passent pour les premiers essais de la musique dramatique moderne, et écrivit, sur l'art qu'il n'avait cessé de cultiver, les ouvrages suivants : *Discorso della musica antica e moderna* (Florence, 1581, in-fol.); *Il Fronimo, dialogo sopra l'arte del bene intavolare e rettamente suonare la musica* (Venise, 1583, in-fol.); *Discorso intorno alle opere di messer Gioseffa Zarlino di*